



# neodisher GL

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
17.02.2021

Date d'impression  
30.06.21

d'enregistrement  
Concentration  $\geq 1$  < 10 %  
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)  
Eye Irrit. 2 H319

## Autres données

pour le texte des avertissements de danger H voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux

Ecartez les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

#### En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

#### Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ça peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements

# neodisher GL

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
17.02.2021

Date d'impression  
30.06.21

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement. Eliminer selon les réglementations en vigueur.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Température de stockage recommandée

Valeur > 0 < 30 °C

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le produit dans des récipients fermés.

#### Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

#### Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 12 Des liquides non combustibles

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

pas de données

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

#### Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire mais il faut empêcher de la respiration des vapeurs; En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

#### Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Utilisation Contact permanent avec les mains

Matériau approprié néoprène

Épaisseur du gant >= 0,65 mm

Temps de pénétration > 480 min

Matériau approprié nitrile

# neodisher GL

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
17.02.2021

Date d'impression  
30.06.21

Épaisseur du gant	>=	0,4	mm
Temps de pénétration	>	480	min
Matériau approprié	butyle		
Épaisseur du gant	>=	0,7	mm
Temps de pénétration	>	480	min
Utilisation		Contact de courte durée avec les mains	
Matériau approprié		nitrile	
Épaisseur du gant	>=	0,11	mm
La protection des mains doit se conformer EN 374.			

## Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

## Protection du corps

N'est pas nécessaire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	Liquide, limpide
Couleur	incolore à jaunâtre
Odeur	caractéristique

#### La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

#### valeur pH

Valeur 1,4  
température 20 °C

#### Point de fusion

Remarque non déterminé

#### Point de congélation

Remarque non déterminé

#### point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

#### Point d'éclair

Remarque Non applicable

#### Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

#### inflammabilité (solide, gaz)

évaluation non déterminé

#### limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque Non applicable

#### Pression de vapeur

Remarque non déterminé

#### Densité de vapeur

Remarque non déterminé

#### Densité

Valeur 1,01  
température 20 °C g/cm<sup>3</sup>

#### Hydrosolubilité

Remarque miscible en toutes proportions

# neodisher GL

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
17.02.2021

Date d'impression  
30.06.21

## **solubilité(s)**

Remarque non déterminé

## **coefficent de partage: n-octanol/eau**

Remarque non déterminé

## **Température d'inflammabilité**

Remarque Non applicable

## **température de décomposition**

Remarque non déterminé

## **Viscosité**

### **dynamique**

Valeur	<	10		mPa.s
température		20	°C	

## **propriétés explosives**

évaluation non déterminé

## **Propriétés comburantes**

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

## **9.2. Autres informations**

### **Autres données**

Aucun(e) n'est connu(e).

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

### **10.2. Stabilité chimique**

Pas de réaction dangereuse connue.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réaction dangereuse connue.

### **10.4. Conditions à éviter**

Pas de réaction dangereuse connue.

### **10.5. Matières incompatibles**

Aucuns connus.

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë par voie orale**

Espèces	rat	
DL50	> 2000	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

#### **Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**

##### **agents de surface non ioniques**

Espèces rat

# neodisher GL

Version: 2 / FR remplace la version: 1 / FR Date de révision: 17.02.2021 Date d'impression 30.06.21

DL50 > 2000 mg/kg  
méthode 84/449, B.1 CEE

**acide citrique**  
Espèces rat  
DL50 11700 mg/kg  
**acide citrique**  
Espèces souris  
DL50 5040 mg/kg

## Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

**agents de surface non ioniques**  
Espèces rat  
DL50 > 5000 mg/kg

## Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Corrosion/irritation cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

**Exposition unique**  
Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**exposition répétée**  
Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# neodisher GL

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
17.02.2021

Date d'impression  
30.06.21

## Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Indications générales

non déterminé

#### Toxicité pour les poissons (Composants)

##### agents de surface non ioniques

Espèces	guppy (Poecilia reticulata)			
CL 50	1	à	10	mg/l
Durée d'exposition	96	h		
méthode	OCDE 203			

##### acide citrique

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)			
CL 50	440	à	706	mg/l
Durée d'exposition	96	h		

#### Toxicité pour les daphnies (Composants)

##### agents de surface non ioniques

Espèces	Daphnia magna			
CE50	1	à	10	mg/l
Durée d'exposition	48	h		
méthode	OCDE 202			

##### acide citrique

Espèces	Daphnia magna			
CE50	120			mg/l
Durée d'exposition	72	h		

#### Toxicité pour les algues (Composants)

##### agents de surface non ioniques

Espèces	Scenedesmus subspicatus			
CE50	1	à	10	mg/l
Durée d'exposition	72	h		
méthode	OCDE 201			

#### Toxicité pour les bactéries (Composants)

##### agents de surface non ioniques

Espèces	Pseudomonas putida			
CE 0	> 100			mg/l
méthode	OCDE 209			

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Indications générales

non déterminé

#### Biodégradabilité (Composants)

##### agents de surface non ioniques

évaluation Facilement biodégradable (critères OCDE)

#### La dégradabilité facile (Composants)

##### acide citrique

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

# neodisher GL

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
17.02.2021

Date d'impression  
30.06.21

## Indications générales

non déterminé

## coeffcient de partage: n-octanol/eau

Remarque

non déterminé

## 12.4. Mobilité dans le sol

### Indications générales

non déterminé

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

## 12.6. Autres effets néfastes

### Indications générales

non déterminé

### Information supplémentaire sur l'écologie

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

### Information pour tous les modes de transport

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir paragraphes 6 à 8

### Autres informations

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Composants (règlement (CE) no 648/2004)

# neodisher GL

Version: 2 / FR

remplace la version: 1 /  
FR

Date de révision:  
17.02.2021

Date d'impression  
30.06.21

**5 % ou plus, mais moins de 15 %:**

agents de surface non ioniques

## COV

COV (CE)	0	%	0	g/l
----------	---	---	---	-----

## Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### mentions de danger H-de la rubrique 3

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### catégories de danger CLP de la rubrique 3

Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2

### abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

ICAO: International Civil Aviation Organization

IATA: International Air Transport Association

VOC: Volatile Organic Compound

LD: Lethal dose

LC: Lethal concentration

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: Very persistent and very bioaccumulative

SVHC: Substances of very high concern

UN: United Nations

CAS: Chemical Abstracts Service

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development

GHS: Globally Harmonized System of classification and Labelling of Chemicals

REACH: Registration, Evaluation, Autohorisation and Restriction of Chemicals

MARPOL 73/78: International Convention for the Prevention of Pollution From Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978 (MARPOL: Marine Pollution)

IBC: Intermediate Bulk Container

ASTM: American Society for Testing And Materials

TSCA: Toxic Substances Control Act (USA)

WHO: World Health Organization

IMO: International Maritime Organization

IUCLID: International Uniform Chemical Information Database

### Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.